

# Capgemini relégué au rang d'obligation pourrie

Mauvaise nouvelle pour Capgemini. La très influente agence de notation Standard and Poors vient d'assommer le groupe européen en dégradant sa note de crédit long terme à BB+, contre le rang d'obligation spéculative de BBB- qu'elle occupait jusqu'à présent. La dette long terme de Capgemini figure désormais dans la catégorie de « Junk Bond » ou obligation pourrie. S&P garde en outre une perspective négative sur la note d'endettement du groupe.

Cette décision va dégrader nettement les conditions de financement de la SSII sur le marché. « *Le déclassément témoigne de notre opinion suivant laquelle les marges de Capgemini n'augmenteront pas suffisamment vite pour préserver la précédente note* », explique Standard and Poor's. L'agence estime que la marge opérationnelle devrait être inférieure à 1% en 2004. Même si elle devrait progresser pour 2005 et être supérieure à 3%, elle resterait « *nettement inférieure à celle des autres acteurs du secteur, qui s'établissent généralement autour de 5%* », ajoute S&P. De son côté, la société a vivement réagi en déclarant « *qu'elle est en complet désaccord avec cette opinion dans la mesure où ses échanges avec Standard & Poor's avaient mis en évidence l'amélioration opérationnelle constatée depuis plusieurs mois et la solidité de sa structure financière.* » « *A toutes fins utiles* », le groupe confirme aujourd'hui tout d'abord que son objectif de marge d'exploitation à 2% pour le second semestre 2004 sera atteint et se déclare confiant sur le fait qu'elle devrait continuer de s'améliorer au cours de l'exercice 2005. Capgemini estime aussi que trésorerie nette au 31 décembre 2004 sera supérieure à 350 millions d'euros. Par ailleurs, le groupe rappelle que ses ressources financières existantes demeurent totalement disponibles. Enfin, Capgemini « *n'a aucune raison de craindre que ses contrats commerciaux soient affectés par l'opinion de Standard & Poor's (le seul contrat stipulant une clause de résiliation dans un tel cas est celui signé avec TXU, qui a confirmé la poursuite du contrat)* ». Pour autant, cette vive réaction aura du mal à rassurer les investisseurs déjà échaudés par les difficultés de la SSII aux Etats-Unis et par ses prévisions aléatoires.